

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 809

Artikel: Nouvelles technologies : culture et informatique
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Culture et informatique

Les attitudes face à l'informatique diffèrent fortement d'un pays à l'autre. On le soupçonnait déjà; une enquête, dont la NZZ a publié les conclusions dans son numéro du 18 décembre, nous en donne confirmation. Les résultats sont assez surprenants. Ainsi, l'Allemagne est le pays européen où l'on trouve le moins d'intérêt et le plus de résistance face aux nouvelles technologies de l'information alors que la France connaît exactement la situation inverse.

Dans la classe d'âge 25-35 ans, 51% des Allemands se considèrent dépourvus de toute expérience en informatique contre seulement 25% des Français. Seuls 51% des cadres allemands sont intéressés par l'usage de l'ordinateur contre 85% en France. Encore plus intéressant: 60% des Français se montrent disposés à recevoir une formation complé-

mentaire en informatique; en Allemagne, ils ne sont que 37%.

Les auteurs de cette étude expliquent ces résultats par un sentiment d'insécurité régnant en Allemagne face aux nouvelles technologies, alors que le gouvernement français manifeste une attitude beaucoup plus ouverte et dynamique.

Ces commentaires nous semblent un peu courts. Comme le suggère la NZZ, il serait intéressant s'examiner si l'on retrouve les mêmes différences entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. A notre avis, c'est probablement le cas: pas nécessairement le fait du hasard si les Romands ont fait œuvre de pionnier en matière d'enseignement de l'informatique et si le seul micro-ordinateur conçu et fabriqué en Suisse, le «Smaky», est une création romande. Ne faut-il pas chercher une explication plus profonde, tenant à des orientations culturelles propres au monde francophone, qui rendraient plus aisée l'adoption de l'outil informatique?

Avouons que pour l'instant nous n'avons pas de réponse à proposer.

J. G.

EN BREF

L'Association cantonale bernoise des associations de locataires a été constituée en 1984 pour coordonner, sur le plan cantonal, l'activité des sections locales. Elle en réunit actuellement huit: district d'Aarberg, Berne, Biel, district de Fraubrunnen, Interlaken-Oberhasli, district de Seftigen, Spiez et Thoune.

* * *

La Société suisse des hôteliers et la Société suisse du crédit hôtelier ont adressé une requête au Département fédéral de l'économie publique pour une augmentation des subsides fédéraux.

Qui prétendait que l'Etat ne devait pas se mêler de jouer les chefs d'entreprise ou les banquiers au moment du vote pour le projet de garantie des risques à l'innovation?

les médias et la vie politique et sociale, mais un nombre toujours plus élevé de Luxembourgeois donnent la préférence à leur langue. Une minorité cherche toutefois à faire revivre le «platt» lorrain (appelé aussi francique); il s'agit semble-t-il essentiellement d'une forme de contestation politique frontalière.

Paru en 1829, dix ans avant l'indépendance nationale, le premier ouvrage écrit en luxembourgeois porte la signature d'Anton Meyer. Suit l'édition de glossaires et dictionnaires. En 1924/25, une société d'études linguistiques se constitue et devient, dix ans plus tard, une section de l'Institut grand ducal. La guerre et l'occupation allemande de 1940 à 1945 renforcent la volonté d'indépendance politique et par conséquent l'importance de la langue nationale. D'où la parution d'un dictionnaire luxembourgeois en cinq volumes entre les années 1950 à 1977. L'accroissement des relations internationales, l'arrivée massive de travailleurs étrangers (un quart de la population est d'origine étrangère) provoquent la publication de dictionnaires luxembourgeois-allemand, -français, -anglais et -portugais.

Cette mutation d'un patois en une langue, dans un pays plus petit que la Suisse, doit retenir notre attention, même si les conditions ne sont pas comparables. Le rôle joué par le français, l'allemand, l'anglais reste important. L'émergence du luxembourgeois, seule langue locale, démontre pourtant qu'il se passe quelque chose sur le plan linguistique dans ce pays.

C. F. P.

Documentation consultée:

Dossier «National identiteit», in Forum N° 58 (25.9.82). Georges Als, «Le Luxembourg, situation politique, économique et sociale», Documentation française, Paris, 1982.

Hans Rinnen, «Luxemburgische Wörterbücher und Wortsammlungen in Lätzebuerger Almanach 85», pp. 230-234, Editions Guy Binsfeld, Luxembourg.

LUXEMBOURG

Emergence d'une langue nationale

Poursuivons notre périple sur la frontière des langues (DP 805 et 807) pour voir flotter le drapeau du Luxembourg au sommet de la francophonie à Versailles. Quelques jours plus tôt, les Français pouvaient lire une phrase en luxembourgeois dans une annonce publicitaire. Il n'y a pas contradiction.

Le Grand Duché du Luxembourg compte trois langues nationales: le français, l'allemand et le luxembourgeois que d'aucuns considèrent comme un patois, mais qui est déjà peut-être une langue. Ces trois langues sont inégalement représentées dans